

Ministry of Education

Deputy Minister

438 University Avenue, 5th Floor
Toronto ON M7A 2A5**Ministère de l'Éducation**

Sous-ministre

438, avenue University, 5^e étage
Toronto (Ontario) M7A 2A5**2021 : B04****Note de service****Date :**

Le 26 février 2021

Destinataires :Directions de l'éducation
Cadres supérieurs de l'administration des affaires
Secrétaires-trésorières et secrétaires-trésoriers des
administrations scolaires**Expéditrice :**Nancy Naylor
Sous-ministre**Objet :****Année scolaire 2021-2022**

Au cours de l'année passée, nous avons pu observer les mesures extraordinaires que les conseils scolaires et leur personnel ont prises afin de promouvoir le parcours d'apprentissage des élèves de l'Ontario dans ce qui continue d'être une période inédite et incertaine.

Ces mesures ont vu le jour grâce aux ressources temporaires mises à disposition par le gouvernement, s'élevant à plus de 1,6 milliard de dollars, pour soutenir la réouverture des écoles en toute sécurité, dans le cadre d'un plan conçu en consultation avec les autorités médicales de la province. Ces ressources ont permis aux conseils scolaires d'embaucher plus de 7 000 employées et employés supplémentaires ponctuels, notamment des directrices et directeurs d'école, des directrices adjointes et directeurs adjoints, des enseignantes et enseignants, des aides-enseignantes et aides-enseignants, des travailleuses et travailleurs en santé mentale, des éducatrices et éducateurs de la petite enfance, du personnel professionnel/paraprofessionnel, des concierges, ainsi que tout autre personnel nécessaire pour répondre aux besoins des conseils scolaires et aux rigoureuses directives en matière de santé et sécurité publiées par le ministère.

Par ailleurs, lorsque les conseils scolaires ont, à l'automne, signalé au Ministère une baisse considérable et inattendue des effectifs – d'environ 40 000 élèves – suite à la pandémie de COVID-19, le gouvernement a limité les impacts financiers connexes en leur accordant un financement de stabilisation ponctuel d'approximativement 400 millions de dollars. Grâce à ce financement, les conseils scolaires ont pu préserver un certain nombre de postes dans l'enseignement et dans l'éducation et garantir le niveau élevé des programmes pendant cette pandémie.

Alors que l'année scolaire 2021-2022 approche, les conseils scolaires doivent adopter une approche prudente dans le cadre de leur planification étant donné les doutes qui persistent quant aux effectifs, tout en tenant compte de la ponctualité du financement accordé en 2020-2021.

- Le Ministère estime que les effectifs scolaires de la province resteront inférieurs aux prévisions et invite donc les conseils scolaires à réviser leurs projections à cet égard afin de refléter les niveaux de 2020-2021. La baisse des effectifs observée cette année s'est en outre avérée inattendue. C'est la raison pour laquelle nous avons accordé le financement de stabilisation des effectifs pour 2020-2021. Le financement des Subventions pour les besoins des élèves (SBE) s'appuiera sur les deux dates de calcul des effectifs de l'année prochaine, conformément à la pratique courante.
- Alors que les dates limites imposées aux conseils scolaires concernant leur dotation en personnel sont imminentes, les projections à cet égard devraient tenir compte de la ponctualité des soutiens financiers liés à la COVID-19. Entretemps, nous poursuivons nos efforts de surveillance et continuons à collaborer avec des experts de la santé afin de déterminer les soutiens nécessaires, tout en examinant les précieux commentaires recueillis lors de notre consultation sur les SBE.
- Aux fins de la dotation en personnel, il convient de considérer que la taille des classes des écoles secondaires dans le cadre d'un apprentissage pleinement à distance ainsi que les classes en modèles hybrides correspond aux exigences pour les classes en présentiel. Les écoles virtuelles continuent d'être évaluées au niveau provincial. Des directives supplémentaires seront fournies ultérieurement.

Dans la mesure où les conventions collectives obligent les conseils scolaires à prendre des décisions maintenant concernant leur dotation en personnel, nous comprenons que certains d'entre eux puissent émettre un plus grand nombre d'avis au personnel excédentaire que d'ordinaire, cet hiver et ce printemps. Nonobstant les embauches ponctuelles pour cette année scolaire, comme c'est généralement le cas, le personnel peut être et est rappelé une fois que les effectifs et le financement sont confirmés. Bien que ce ne soient pas tous les conseils scolaires qui émettent des avis chaque année, les taux de rappel du personnel ont été élevés ces dernières années, dont 82 % pour l'année scolaire 2018-2019, et certains conseils scolaires ont procédé à un rappel complet du personnel en 2018-2019 et 2019-2020. Ce processus régularisé d'une année sur l'autre ne devrait donc pas inquiéter le personnel, les élèves et les familles.

Nous reconnaissons également l'importance de débloquer rapidement le financement annuel des Subventions pour les besoins des élèves ainsi que celui du Fonds pour les priorités et les partenariats afin que les conseils scolaires disposent de tous les renseignements financiers nécessaires pour préparer et planifier leurs budgets. Le Ministère envisage de revenir à un déblocage classique, effectué au printemps.

Alors que le Ministère continue de surveiller la situation liée à la pandémie de COVID-19, nous sommes susceptibles de contacter les conseils scolaires pour leur demander des données supplémentaires afin d'appuyer notre planification continue pour l'année scolaire 2021-2022.

Je vous remercie pour votre collaboration et votre engagement à nos côtés dans l'intérêt des élèves de l'Ontario.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Nancy Naylor
Sous-ministre

- c. c.
- Directrice générale, Association des conseils scolaires des écoles publiques de l'Ontario (ACÉPO)
 - Directeur général, Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques (AFOCSC)
 - Directeur général, Ontario Catholic School Trustees' Association (OCSTA)
 - Directeur général, Ontario Public School Boards' Association (OPSBA)
 - Directeur général et secrétaire-trésorier, Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO)
 - Secrétaire général, Ontario English Catholic Teachers' Association (OECTA)
 - Secrétaire générale, Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario (FEEO)
 - Secrétaire général, Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario (FEESO)
 - Présidente, Conseil des travailleurs de l'éducation de l'Ontario (CTEO)
 - Présidente, Alliance des travailleuses et travailleurs en éducation de l'Ontario (ATEO)
 - Coordonnateur, Syndicat canadien de la fonction publique – Ontario (SCFP-Ontario)
 - Directeur général, Association des directions et directions adjointes des écoles franco-ontariennes (ADFO)
 - Directeur général, Catholic Principals' Council of Ontario (CPCO)
 - Directrice générale, Ontario Principals' Council (OPC)